

3 ÉTAPES POUR DEMANDER MON ATTESTATION FFVE

novembre 2022

La FFVE dispose d'une délégation de service public délivrée par le Ministère de la Transition écologique pour délivrer, dans les conditions ci-après, une **ATTESTATION** qui confirme la datation et les caractéristiques de votre véhicule.

Conditions d'éligibilité :

Vous êtes possesseur, ou venez d'acquérir une moto ou un cyclomoteur (deux ou trois roues) civils ou militaires.

Votre véhicule doit satisfaire aux dispositions du 6.3 de l'article R.311-1 du code de la route et il ne peut satisfaire aux dispositions de l'article R.321-15 du code de la route.

- 6.3. « Véhicule présentant un intérêt historique (véhicule dit de collection) : véhicule qui remplit l'ensemble des conditions suivantes :
- il a été construit ou immatriculé pour la première fois il y a au moins trente ans ;
- son type particulier, tel que défini par la législation pertinente de l'Union européenne ou nationale, n'est plus produit ;
- il est préservé sur le plan historique et maintenu dans son état d'origine, et aucune modification essentielle n'a été apportée aux caractéristiques techniques de ses composants principaux »



Pour demander une attestation FFVE, votre véhicule doit être en état de circuler sur la voie publique et être en conformité avec le code de la route.

L'attestation vous permet :

- d'obtenir un certificat d'immatriculation avec l'usage collection (Carte Grise de collection) auprès l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS).
- de passer un contrôle technique pour un véhicule dépourvu d'un certificat d'immatriculation ou pour un véhicule importé, jamais homologué en France.

ÉTAPE 1 : FICHE DE SUIVI : QUELS DOCUMENTS JOINDRE À MON DOSSIER ?

• En vous référant à votre cas de figure sur la fiche de suivi (page 1), ainsi que dans le document « Notice Explicative ».

ÉTAPE 2 : COMMENT REMPLIR LE FORMULAIRE DE DEMANDE D'ATTESTATION FFVE (page 2) ? DEUX SOLUTIONS :

- Télécharger le fichier sur votre ordinateur et remplir les zones demandées, puis imprimer.
- ou Imprimer le formulaire papier. Remplir les zones demandées en manuscrit et majuscules.
- -> Vous pouvez vous référer à la <u>« Notice Explicative »</u> sur le site <u>www.ffve.org</u> pour renseigner les zones du formulaire de demande d'attestation.

ÉTAPE 3: ADRESSEZ-NOUS VOTRE DOSSIER COMPLETÉ AVEC :

- La fiche de suivi cochée par vos soins (page 1) avec :
 - les pièces justificatives à fournir dans tous les cas
 - les pièces justificatives correspondant à votre cas de figure (cas 1, 2, 3, 4 ou 5).
- Les photocopies de toutes vos pièces justificatives, bien conserver vos originaux
- Le formulaire de demande d'attestation FFVE (en page 2)
- L'attestation sur l'honneur (page 3).
- Envoyez votre dossier complet à l'adresse suivante : F.F.V.E. BP 40068 92105 Boulogne Billancourt cedex.

DÈS RÉCEPTION DE VOTRE DOSSIER PAR LA FFVE

ACCUSÉ DE RÉCEPTION ET INSTRUCTION DE VOTRE DOSSIER

- · vous recevrez:
 - Un SMS de confirmation contenant votre n° de dossier
 - Un e-mail contenant un lien pour confirmer votre adresse e-mail, qui nous permettra d'envoyer votre attestation
- Vous pourrez consulter l'état d'avancement de votre dossier en ligne : www.ffve.org/Suivi-demande-attestation-FFVE
- L'instruction du dossier est conduite par la FFVE au vu des documents fournis.
- La FFVE s'autorise à déclencher un contrôle sur place du véhicule si nécessaire.

SI VOTRE DOSSIER EST CONFORME, la FFVE vous enverra votre attestation par email sous quelques semaines

• Votre certificat d'immatriculation français ou votre attestation FFVE (pour les véhicules sans certificat d'immatriculation ou importés) sera à présenter au contrôle technique pour les véhicules qui y sont soumis, puis à joindre à votre demande d'immatriculation auprès de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS).



FICHE DE SUIVI

novembre 2022

ATTENTION : tout dossier incomplet est immédiatement retourné. Par conséquent, son délai de traitement en sera d'autant plus rallongé.

Pour toute demande d'attestation, vous devez joindre dans tous les cas :

Fiche de suivi cochée par vos soins (page 1)

Le formulaire de demande d'attestation FFVE (page 2)

Attestation sur l'honneur (page 3, ne fait pas office de titre de propriété)

Pièce d'identité recto/verso du demandeur

Kbis (pour les professionnels) et pièce d'identité du gérant

Une photo de la couverture d'un journal (ou magazine) récent (moins d'un mois)

Photos du deux-roues en couleur, de bonne qualité (aide) :

- Profil droit **avec le journal (ou magazine)** posé sur le deux-roues ; deux-roues visible en entier, journal posé sur la selle. Nous devons être en mesure de reconnaitre la couverture du journal.
- Profil gauche avec le journal (ou magazine) posé sur le deux-roues ; deux-roues visible en entier, journal posé sur la selle.
- Vue arrière, plaque d'immatriculation lisible, deux-roues visible en entier, journal posé sur la selle.
- Photo du moteur et si possible, photo du numéro de moteur
- Photo du numéro de série frappé à froid et photo de la plaque constructeur rivée sur le véhicule

Pour les véhicules utilitaires : fournir le contrat d'assurance avec le type d'usage de votre véhicule

Chèque à l'ordre de la FFVE (1 chèque par dossier) :

60€

30€ uniquement cyclomoteurs (49.9 cm3)*

ET fournir une copie des pièces demandées dans le cas qui vous concerne :

J'ai la carte grise / le certificat d'immatriculation normal, sans changement de titulaire

Cas n°1

(Arrêté du 24 mai 2017 modifiant l'arrêté du 9 février 2009)

Copie recto-verso du certificat d'immatriculation à votre nom

J'ai la carte grise / le certificat d'immatriculation normal, avec changement de titulaire

Cas n°2

Copie recto-verso du certificat d'immatriculation (ex carte grise)

et copie du certificat de cession des anciens propriétaires

ou tout élément justifiant l'origine de votre propriété

J'ai un véhicule importé¹

Cas n°3

De l'Union Européenne : Copie du certificat des services fiscaux cerfa VT1993

Hors Union Européenne : Copie du 846-A des Douanes ou IMA (si dédouanement via un autre pays européen)

Copie du certificat d'immatriculation étranger complet

ou pièce officielle de retrait du certificat

Copie du certificat de cession ou facture d'achat

Je n'ai pas de certificat d'immatriculation ou certificat d'immatriculation délivré avant le 1er avril 1950

Cas n°4

Copie du ou des certificats de cession des anciens propriétaires

(nom, prénom, adresse du cédant, sa signature, caractéristiques du véhicule)

Tout élément justifiant l'origine de propriété du cédant :

Copie de l'ancien n° d'immatriculation ou autre pièce officielle

ou Historique de la propriété signé, engageant votre responsabilité

J'ai un véhicule militaire

Cas n°5

Copie du certificat de vente par les Domaines ou tout élément justifiant l'origine de propriété

*Définition d'un Cyclomoteur : Genre CL «Véhicule à 2 ou 3 roues dont la vitesse maximale par construction est égale ou supérieure à 6 Km/h et ne dépasse pas 45 Km/h et équipé d'un moteur d'une cylindrée ne dépassant pas 50 cm3.» Si la vitesse maximale par construction est supérieure à 45 Km/h le dit «cyclomoteur» sera classé en Genre MTL (motocyclette légère) et non CL.

1: À l'exception des véhicules de grande série qui sont parfaitement datés, vous devrez joindre au dossier des justifications probantes de la date réelle de construction du véhicule présenté



FORMULAIRE DE DEMANDE D'ATTESTATION FFVE

REMPLIR SOIGNEUSEMENT EN LETTRES MAJUSCULES (sur ordinateur ou manuscrit)

novembre 2022

QUI FAIT LA DEMANDE D'ATTESTATION :	un Particulier	ou un Professionnel	N° adhérent Pro FFVI	≣:
Téléphone mobile obligatoire :		(pour être informé par SMS de la bonne réception de votre dossier)		
QUI EST LE PROPRIÉTAIRE DU VÉHICULE : Nom, Prénom ou Raison Sociale : Adresse postale : Code postal :	Ville :			
À QUI ENVOYER L'ATTESTATION? Vous recevrez l'attestation au format numério (Veillez à consulter votre email afin de confirmer votre adresse en d Si vous êtes un professionnel, la facture sera apparaître sur la facture):	cliquant comme indiqué sur l	e lien en bleu)	adresse spécifique de vot	re société à faire
RENSEIGNEMENTS SUR LE VÉHICULE : (A) Numéro d'immatriculation : (B) Date de première mise en circulation/fa (D.1) Marque : (D.2) Type, variante (si disponible), version ((D.3) Dénomination commerciale : (E) Numéro de série d'identification du véh (F.2) Masse en charge maximale admissible (F.3) Masse en charge maximale admissible	(si disponible) : nicule : du véhicule en sei		·	
 (G.1) Poids à vide national : (J.1) Genre national (ex VP pour Véhicule Particulier) : (J.3) Carrosserie (désignation nationale, ex : Cl pour Carrosserie Intérieure) : (P.3) Type de carburant ou source d'énergie (ex : ES pour Essence) : 			(F.2) et (G.1) obligatoires pour les utilitaires (Indiquez la nomenclature, disponible dans la Notice explicative)	
(P.6) Puissance administrative nationale :Cylindrée :(S.1) Nombre de places assises, y compris cN° de moteur :	elle du conducteur	n connue, Alésage x C : de cylindres :	ourse : Boîte de vitesses :	Manuelle Automatique
MOTOCYCLETTES AVEC SIDE-CAR : (À R Marque du side-car : Année de fabrication : Vos remarques :	EMPLIR SEULEMI	ENT SI LA MACHINE E Type : N° série :	ST ATTELÉE À UN SIDE	-CAR)
Je reconnais avoir été informé que toute modificati un usage véhicule de collection, remettra en cause Je reconnais que le certificat d'immatriculation de de la Date & signature :	e la mention de cet us	age.	el du véhicule	mmatriculation avec



ATTESTATION SUR L'HONNEUR

novembre 2022

Je soussigné(e))
Né(e) le	
à	
Domicilié(e)	
Atteste par la p	résente :
1) Avoir acquis	légalement le véhicule référencé ci-dessous depuis le :
Marque :	
Genre :	
Type :	
Identification du	ı véhicule(N° châssis ou immatriculation)
Date de 1ère m	ise en circulation :
	ont celles du véhicule présenté, prises par le demandeur, véhicule en configuration d'origine, en état ent et conforme au code de la route.
transfomé, fait t	connaissance d'une transformation antérieure par un tiers, et à titre personnel, n'avoir jamais transformer ou ne fera transformer les caractéristiques du véhicule, tant sur le plan châssis/cadre, carur, moteur, transmission, trains roulants, système de freinage.
4) Avoir connais véhicule.	ssance du fait que le certificat d'immatriculation de collection ne permet pas un usage professionnel du
Signer cet acte	ce du fait qu'une fausse attestation m'exposerait à des poursuites pénales. vaut pour présomption et non pour preuve de propriété. r ce que de droit.
Fait à	le en unique exemplaire.
Signature	

*** IMPORTANT ***

>> Pièce à joindre : une photocopie d'un document officiel justifiant de votre identité et comportant la signature.

Rappel du Code Pénal : Article 441-7 modifié par Ordonnance n°2000-916 du 19 septembre 2000 - art. 3 (V) JORF 22 septembre 2000 en vigueur le 1er janvier 2002

Indépendamment des cas prévus au présent chapitre, est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 € d'amende le fait :

- d'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts
 - de falsifier une attestation ou un certificat originairement sincère
 - de faire usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié.

Les peines sont portées à trois ans d'emprisonnement et à 45 000 € d'amende lorsque l'infraction est commise en vue de porter préjudice au Trésor public ou au patrimoine d'autrui.